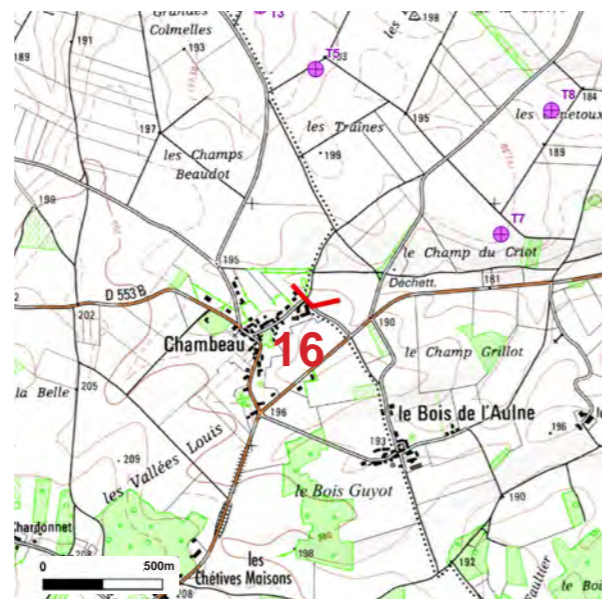
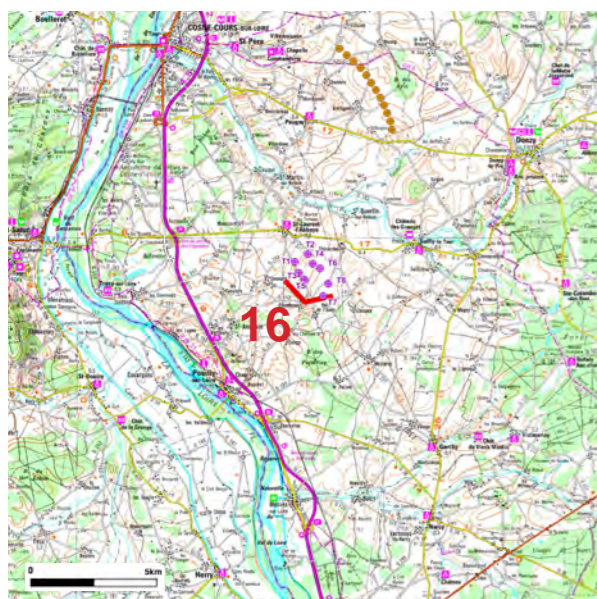


Vue à partir de la sortie est de Saint-Laurent l'Abbaye (RD 221)



Commentaires paysagers

En frange du hameau, la rue des Bleuets qui s'ouvre vers le projet éolien offre une perception très filtrée sur les éoliennes grâce à la végétation en avant-plan qui permet d'atténuer l'impact visuel en période de végétation tout du moins. A partir du virage la vue sur le parc éolien se dégage intégralement mais il se trouve déporté sur le côté de la route.

Les zones d'habitations dont les vues sont orientées vers l'intérieur du village sont très peu affectées par le projet éolien, de plus le village est entouré par une frange végétale qui bloque les vues vers le plateau agricole. Le parc éolien de Pougny en arrière-plan à plus de 8 km est masqué par l'avant-plan boisé.

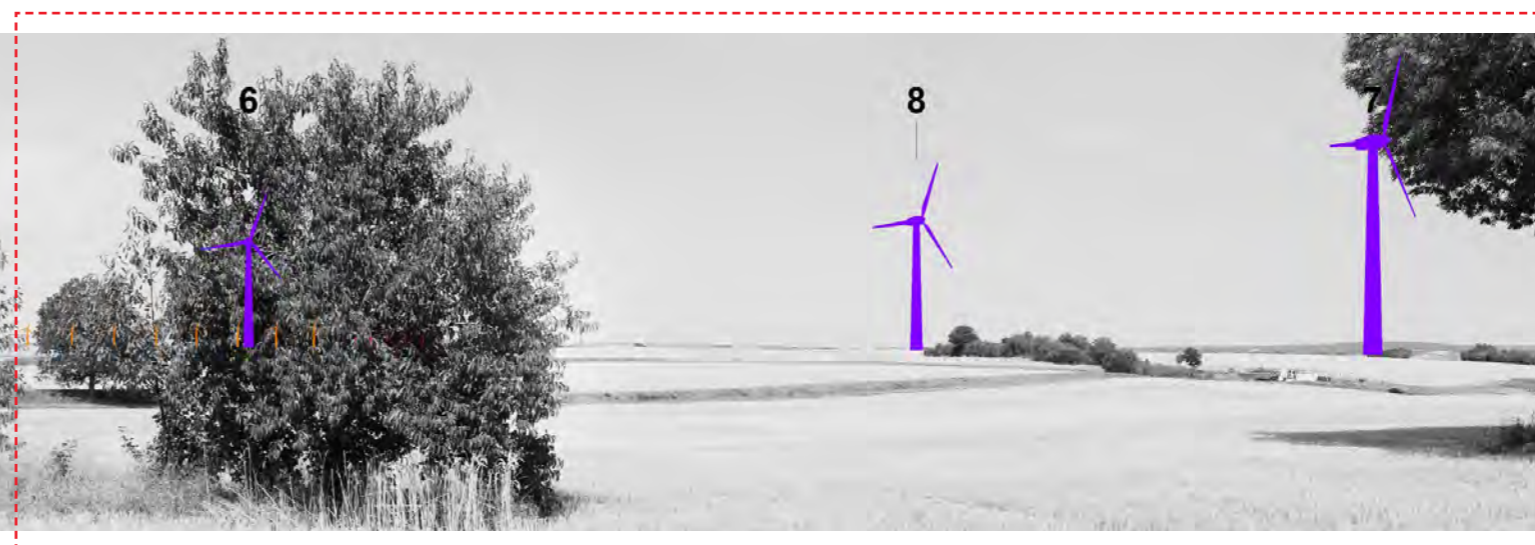
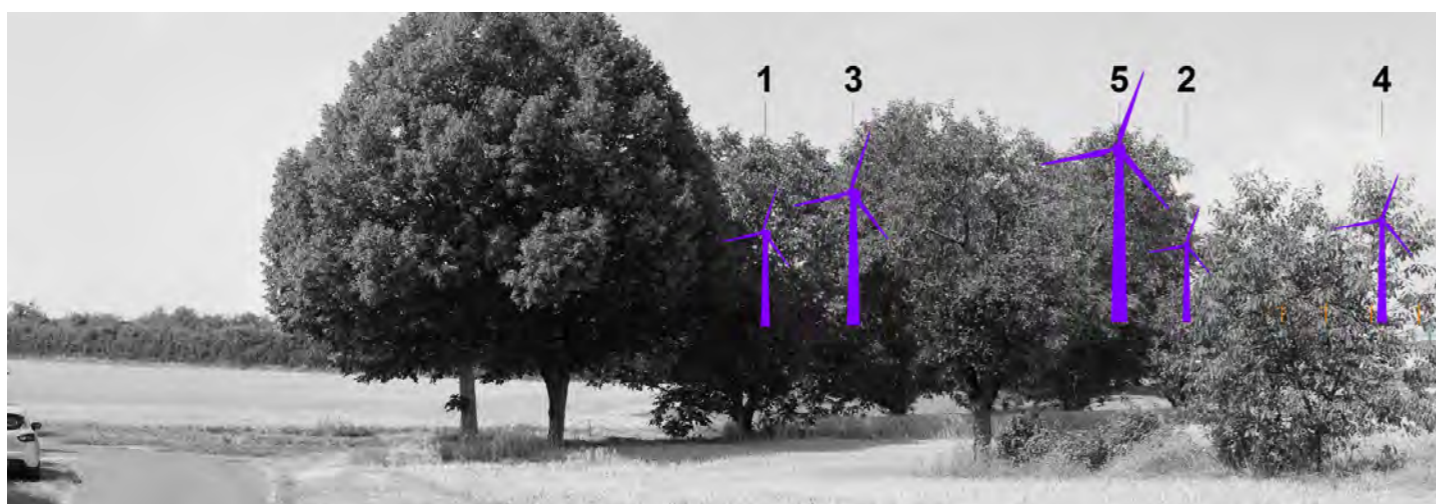
Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un hameau situé à proximité du parc éolien projeté, il s'agit ici d'une perception à partir des limites du hameau dont les franges végétales permettent de filtrer les vues.

Distance à la première éolienne : 836 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 17°

- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pougny ■ Dampierre-Bouhy

Cadrage 60°







Pour restituer le réalisme du photomontage à 60°, il est vivement conseillé de l'observer courbé sur un arc de cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2XA3)



Commentaires paysagers

En sortie de hameau, la route départementale 221 qui se dirige vers Saint-Laurent-l'Abbaye est orientée vers le projet éolien.
 Le parc éolien de Pougny est perceptible en arrière-plan à plus de 7 km, il s'accorde relativement bien visuellement avec le parc éolien projeté.
 Sous cet angle le projet éolien forme un ensemble relativement cohérent.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir des franges d'un hameau environnant le parc, en outre il permet d'observer l'impact visuel cumulé avec le parc éolien de Pougny.

Distance à la première éolienne : 1188 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 318°

- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pougny ■ Dampierre-Bouhy

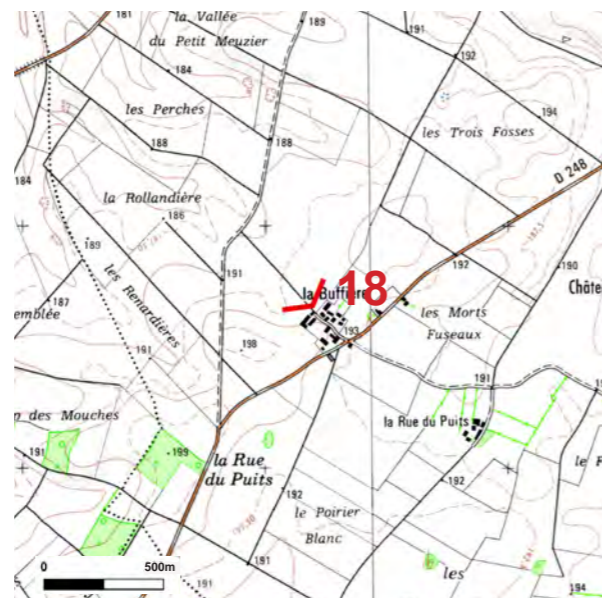
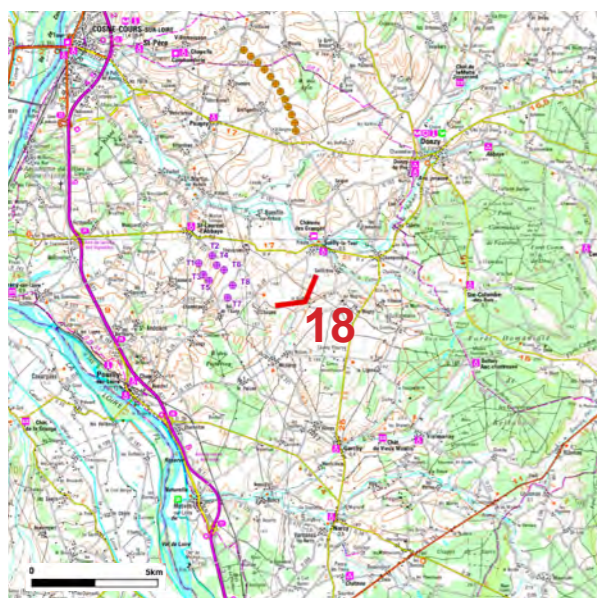
Cadrage 60°







Pour restituer le réalisme du photomontage à 60°, il est vivement conseillé de l'observer courbé sur un arc de cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2XA3)



Commentaires paysagers

A partir des limites nord du hameau de la Buffière les perceptions vers le projet éolien sont très fortes car aucune interface végétale n'est présente sur le plateau. Ce paysage agricole à grande échelle et dénué de tout éléments verticaux accueille assez naturelle les éoliennes de grande hauteur. La ligne électrique THT qui passe en arrière-plan semble accompagner le parc éolien. Les perceptions à partir du hameau sont filtrées visuellement par une interface de hangars agricoles assez volumineux et des bandes végétales qui empêchent les vues directes vers le parc éolien. Une intervisibilité est perceptible avec le parc éolien de Pougny situé en arrière-plan à plus de 7 km, les deux parcs s'articulent bien visuellement.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un hameau environnant le parc éolien.

Distance à la première éolienne : 3038 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 323°

- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pougny ■ Dampierre-Bouhy

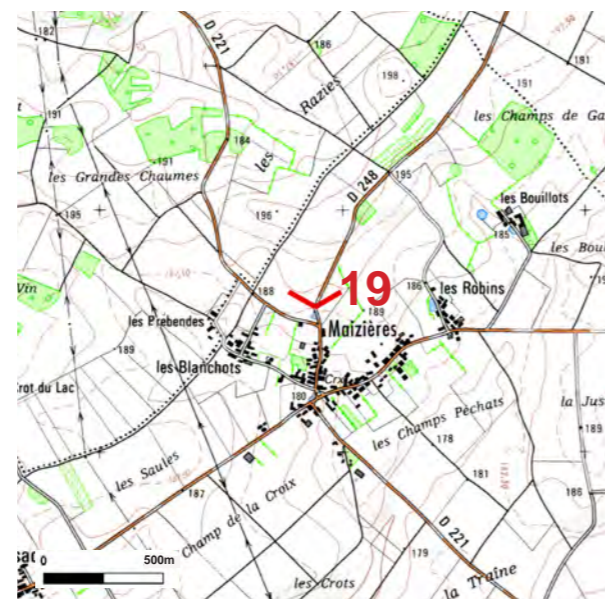
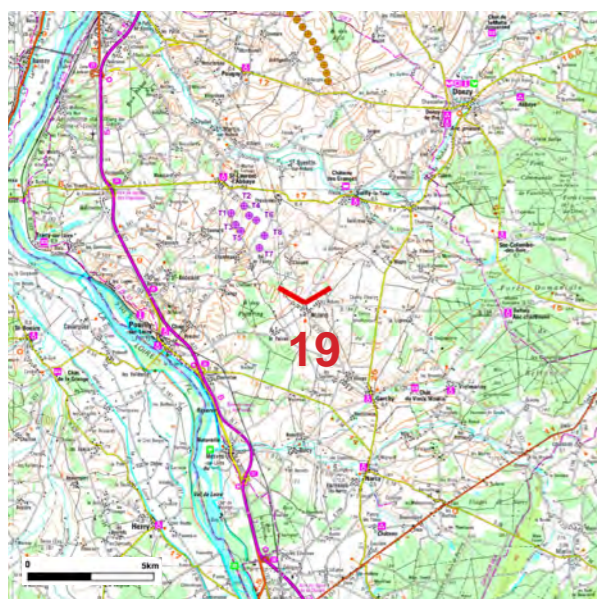
Cadrage 60°







Pour réaliser le réalisme du photomontage à 60° l'observateur est placé sur un arc de cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2XA3)



Commentaires paysagers

En sortie de hameau, la route départementale 248 qui se dirige vers Donzy offre une perception latérale vers le projet éolien, la route qui traverse le plateau agricole ouvert offre une perception forte du projet éolien. Le hameau bénéficie néanmoins d'une frange végétale qui permet d'atténuer les perceptions du projet éolien (frange non visible sur cette photo). Sous cet angle le projet éolien forme un ensemble relativement cohérent.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un hameau riverain du parc éolien projeté, il s'agit ici d'une perception à partir de la sortie du hameau.

Distance à la première éolienne : 2934 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 0°

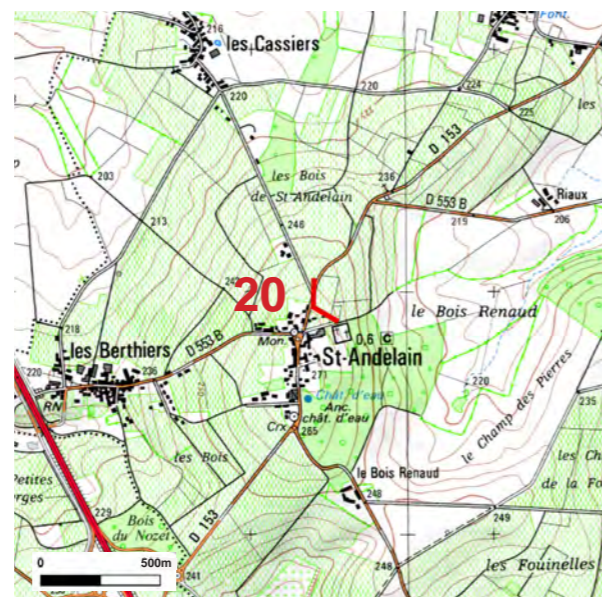
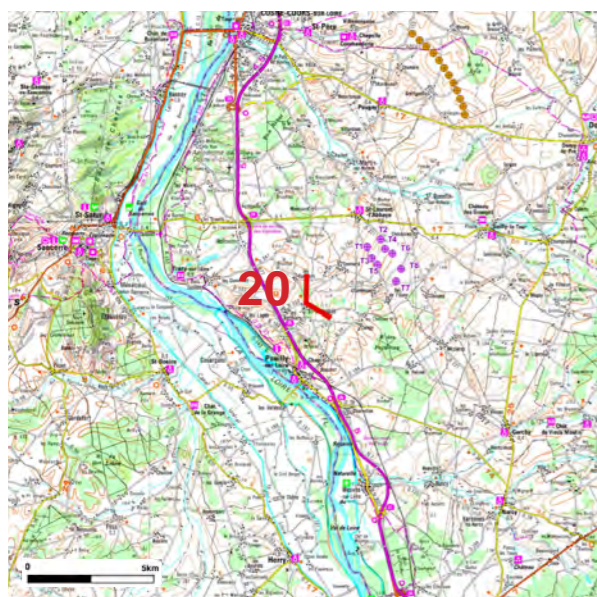
- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pougny ■ Dampierre-Bouhy

Cadrage 60°









Commentaires paysagers

En sortie de hameau, la route départementale 153 qui se dirige vers Saint-Laurent-L'Abbaye offre une vue privilégiée sur le projet éolien et une intervisibilité avec le parc éolien de Pougny (accordé) et encore plus loin à 20 km le parc éolien de Dampierre-sur-Bouhy (accordé) à peine perceptible. Sous cet angle le projet éolien forme un ensemble relativement cohérent. Le parc éolien de Pougny est perceptible en arrière-plan, les deux parcs présentent une morphologie différente, l'un est très étiré et régulier, l'autre est plus compact et hétérogène, cependant les deux parcs s'accordent visuellement. Les deux parcs éoliens sont suffisamment distants pour ne pas fusionner visuellement.

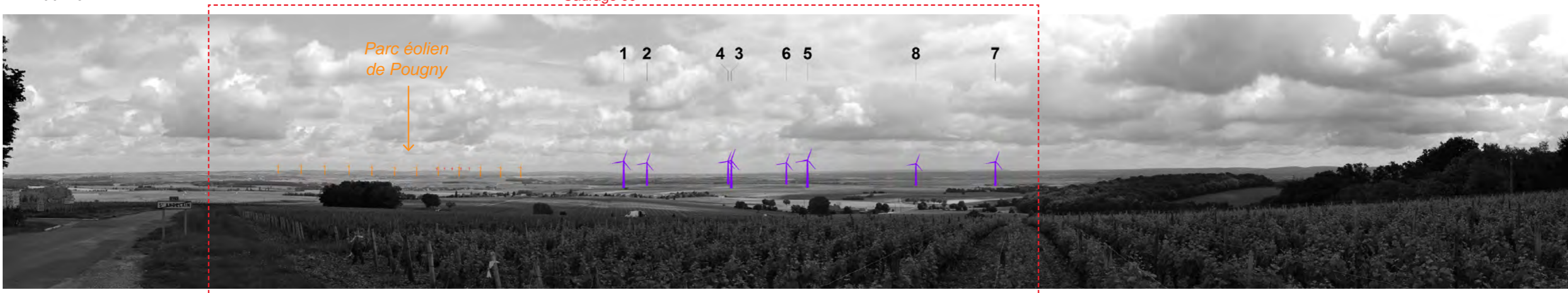
Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir des franges du village, il s'agit ici d'une perception à partir d'un point haut en sortie de commune.

Distance à la première éolienne : 3358 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 61°

- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pougny ■ Dampierre-Bouhy

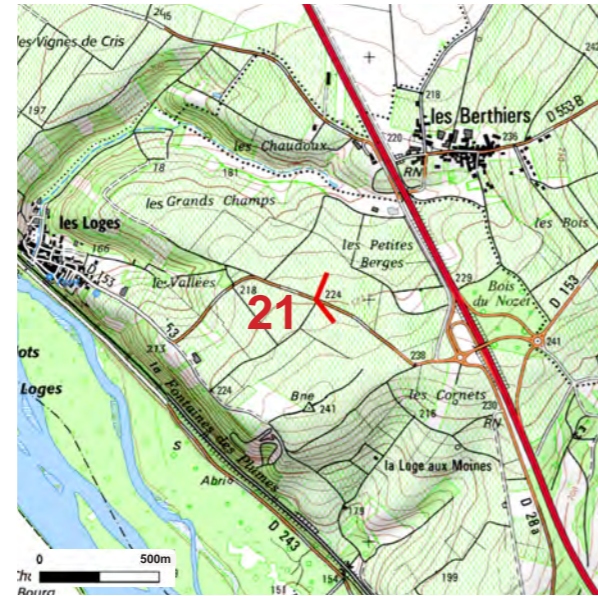
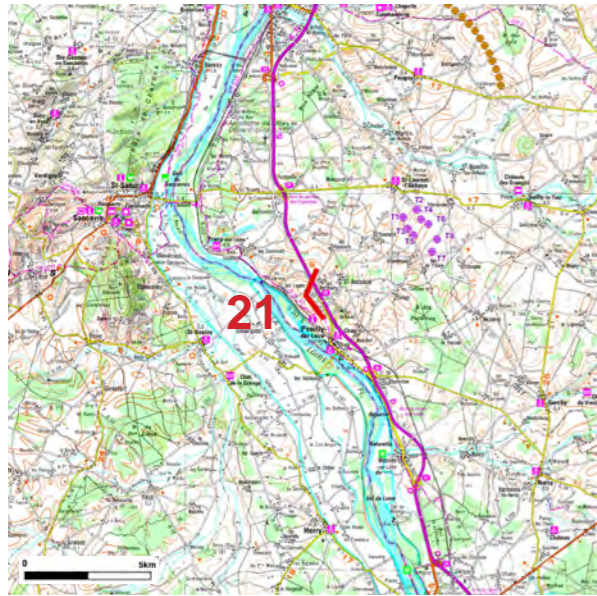
Cadrage 60°







Pour restituer le réalisme du photomontage à 65° il est vivement conseillé de l'observer depuis un angle proche de 60° à une distance d'environ 40 m (environ 2000).



Distance à la première éolienne : 5103 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 82°

Commentaires paysagers

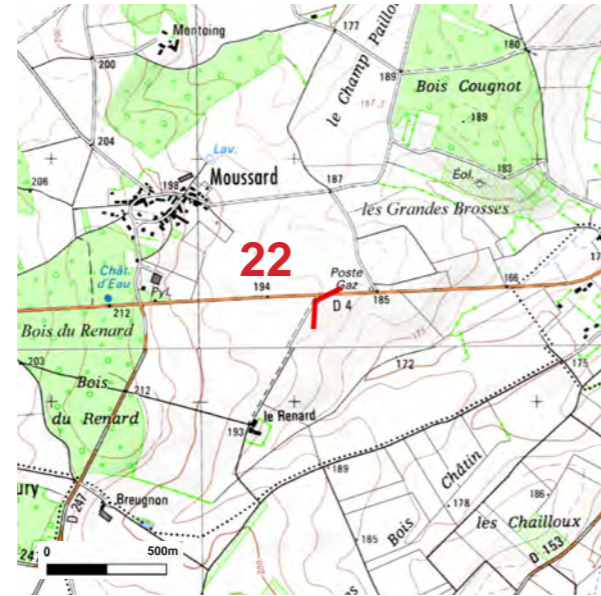
A partir de la RD 153 qui remonte des bords de Loire aucune perception du projet éolien n'est possible grâce au masque topographique constitué par les coteaux ligériens. Ce point de vue offre une perception privilégiée sur la butte viticole de Saint-Andelain.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir du paysage remarquable du Val de Loire et des coteaux viticoles de Pouilly.

- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pouigny ■ Dampierre-Bouhy





Commentaires paysagers

La route départementale 4, axe Sancerre-Donzy, traverse le plateau agricole à proximité du projet éolien et offre ainsi des perceptions très fortes sur le parc.
 Saint-Laurent-L'Abbaye est visible dans l'axe de la route mais les monuments historiques protégés, l'église au clocher tronqué et le prieuré, se fondent dans l'ensemble bâti et ne ressortent pas visuellement, aussi la covisibilité avec le parc éolien qui est décalé en partie droite de la route est très peu significative (voir zoom page suivante).
 Sous cet angle le projet éolien forme un ensemble relativement cohérent.

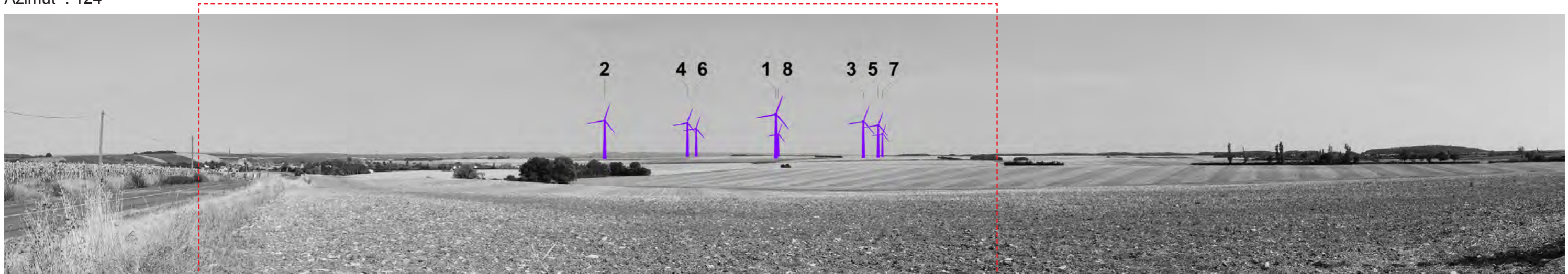
Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien sur les monuments historiques environnant le parc éolien, il s'agit ici d'un point de vue à partir du plateau à l'approche de la cuvette de Saint-Laurent-L'Abbaye laquelle abrite les 2 monuments protégés.

Distance à la première éolienne : 2089 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 124°

- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pougny ■ Dampierre-Bouhy

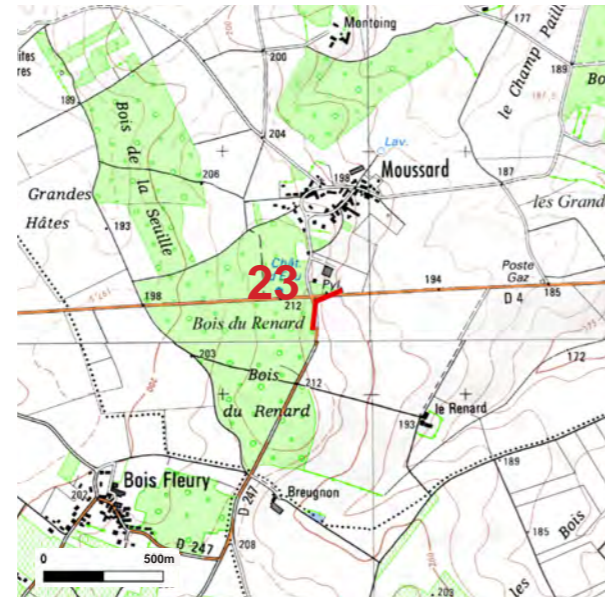
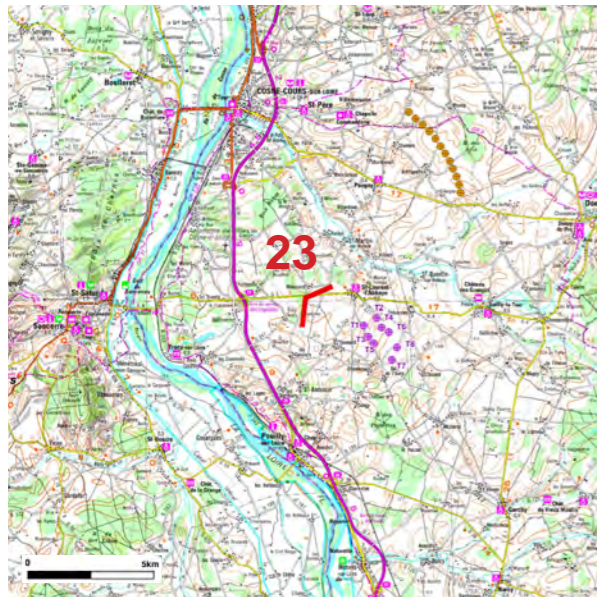
Cadrage 60°







Pour restituer le réalisme du photomontage à 60°, il est vivement conseillé de l'observer courbé sur un arc de cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 24x36).



Commentaires paysagers

La route départementale 4, axe Sancerre-Donzy, traverse le plateau agricole à proximité du projet éolien et offre ainsi des perceptions très fortes sur le parc. Après le Bois du Renard la vue se dégage sur le site éolien qui apparaît intégralement. La cuvette de Saint-Laurent-L'Abbaye est visible au loin mais les monuments historiques protégés ne sont pas perceptibles. Sous cet angle le projet éolien forme un ensemble relativement cohérent.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un important axe de desserte locale qui traverse le plateau agricole et tangente le parc éolien projeté.

Distance à la première éolienne : 2695 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 127°

- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pougny ■ Dampierre-Bouhy

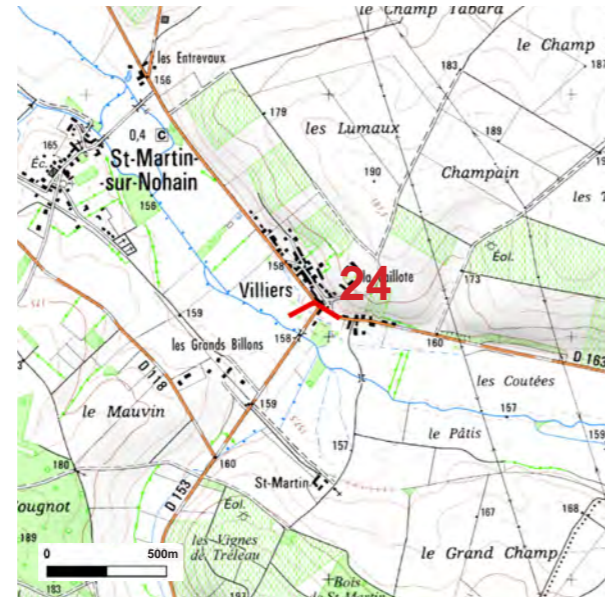
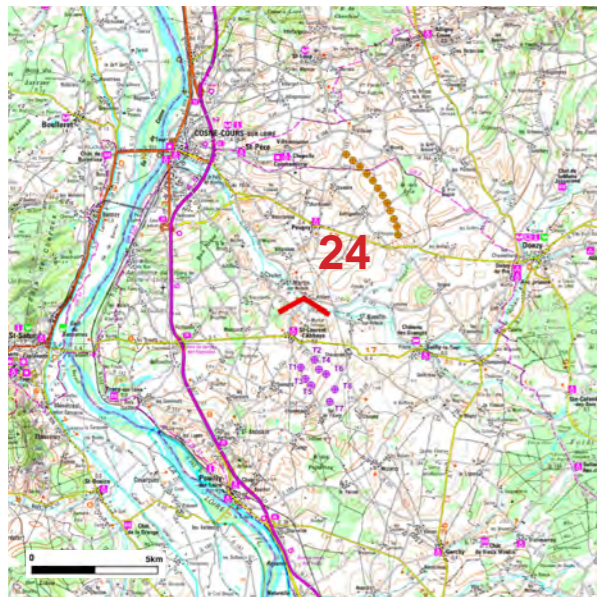
Cadrage 60°







Pour restituer le réalisme du photogrammétrie, les couleurs ont été corrigées.



Commentaires paysagers

A partir du carrefour des routes départementales 153 et 163 en sortie de hameau, la route est orientée vers le projet éolien, cependant le cadre topographique de la vallée du Nohain et la végétation en avant-plan masque entièrement la perception des éoliennes.

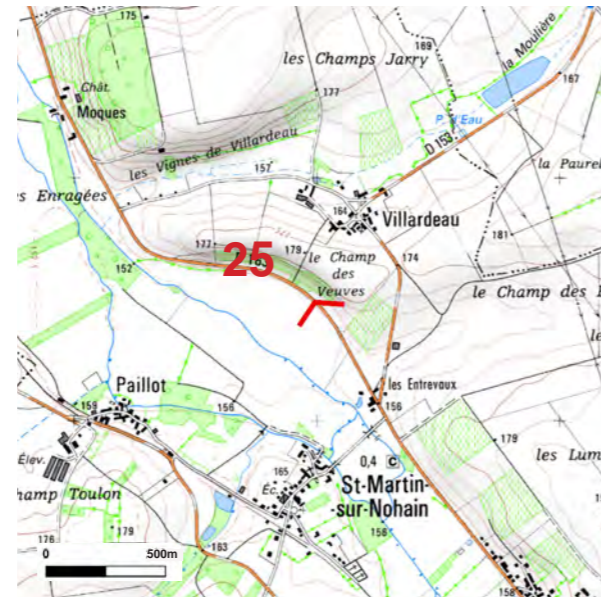
Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un hameau situé au sein de la vallée du Nohain où les perceptions sont généralement très atténuées.

Distance à la première éolienne : 2577 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 183°

- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pougny ■ Dampierre-Bouhy





Commentaires paysagers

A partir de la route départementale 163 au sud du hameau de Villardeau, la route est orientée vers le projet éolien, cependant le cadre topographique de la vallée du Nohain et la végétation en avant-plan masque entièrement la perception des éoliennes.

Au delà du bosquet, en avant-plan sur la photo, il est possible de percevoir des bouts de pales émergeants de la ripisylve qui accompagne la vallée.

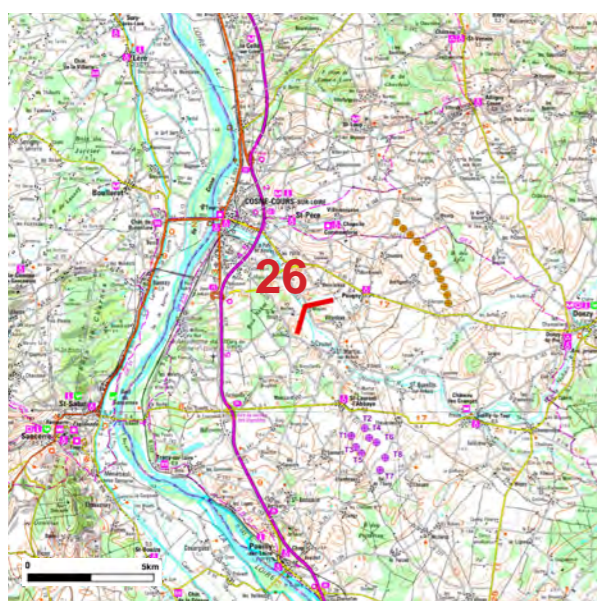
Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un hameau situé au sein de la vallée du Nohain où les vues sont généralement très atténuées.

Distance à la première éolienne : 4124 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 154°

- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pougny ■ Dampierre-Bouhy





Distance à la première éolienne : 5615 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 137°

Commentaires paysagers

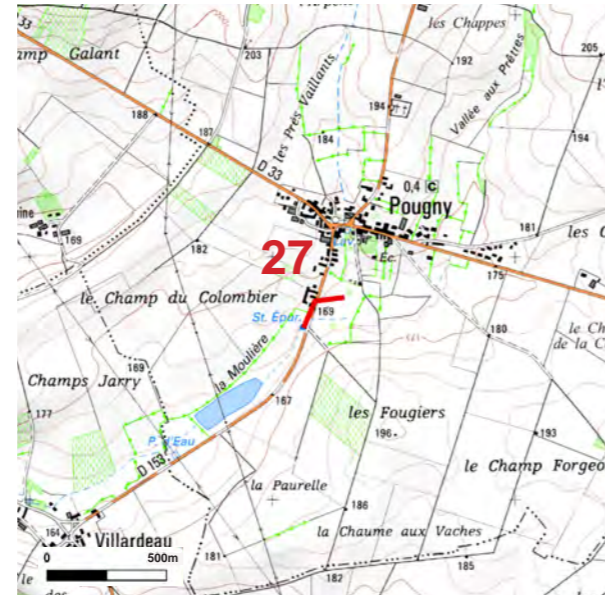
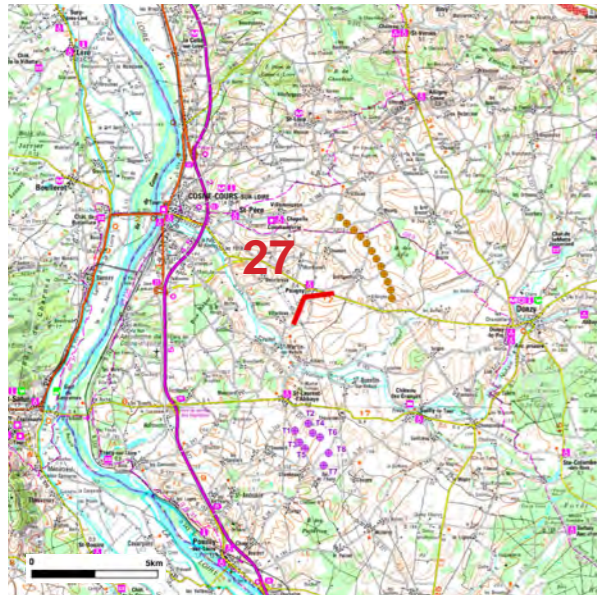
A partir de la route départementale 163 aux abords du château de Mocques (inscrit), la route est orientée vers le projet éolien, cependant le cadre topographique de la vallée du Nohain et la végétation en avant-plan masquent entièrement la perception des éoliennes. Aucune covisibilité n'est possible.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un monument historique environnant le parc éolien, il s'agit également d'un point de vue à partir de la vallée du Nohain où les vues sont atténuées.

- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pougny ■ Dampierre-Bouhy





Distance à la première éolienne : 5220 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 143°

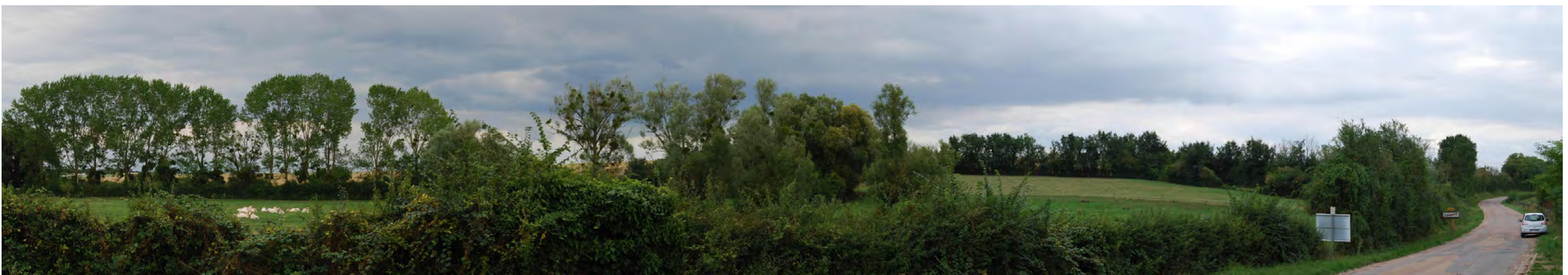
Commentaires paysagers

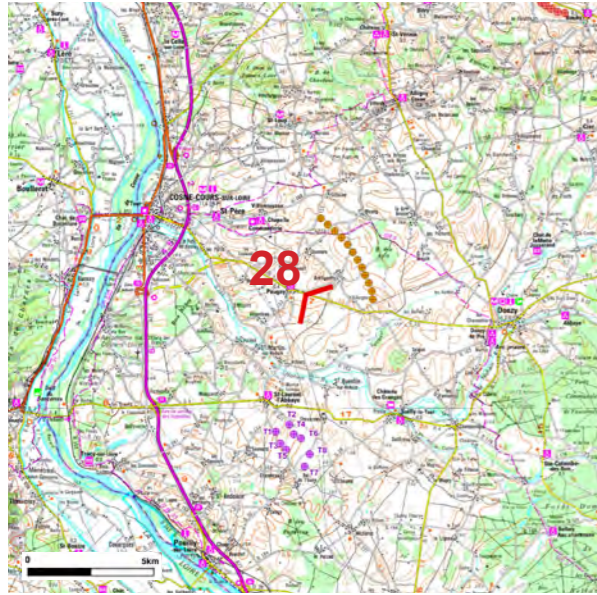
La route départementale 153 au sud de Pouigny est orientée vers le projet éolien et descend vers la vallée du Nohain, la végétation en avant-plan masque entièrement la perception des éoliennes.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un village environnant le parc éolien, il s'agit ici d'un point de vue situé entre le village et la vallée du Nohain.

- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pougny ■ Dampierre-Bouhy





Commentaires paysagers

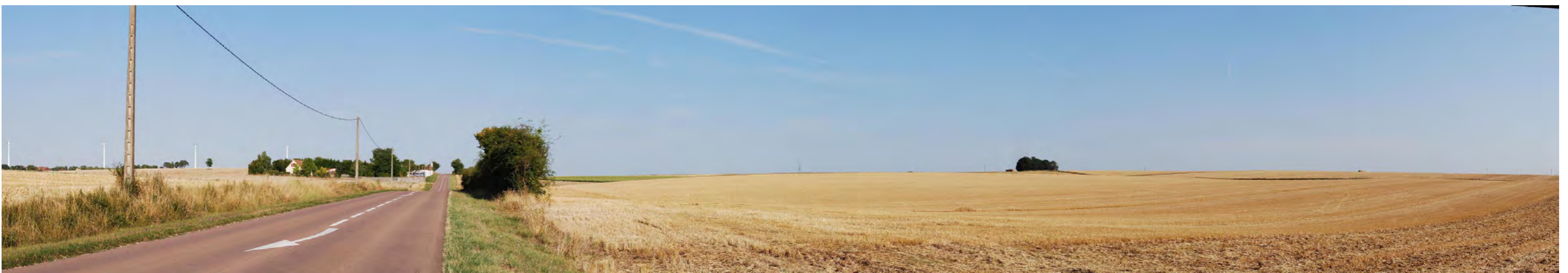
A partir de la RD 33 en quittant Pouigny dans la direction de Donzy les vues se dégagent vers le vaste plateau agricole du Donziais, le projet éolien apparaît latéralement à droite de la route.
Le parc éolien est masqué partiellement par l'avant-plan topographique du plateau qui se relève à cet endroit.
Une intervisibilité est perceptible avec le parc éolien de Pouigny, vu l'ampleur de la respiration visuelle entre les deux parcs l'interaction visuelle est plutôt faible.

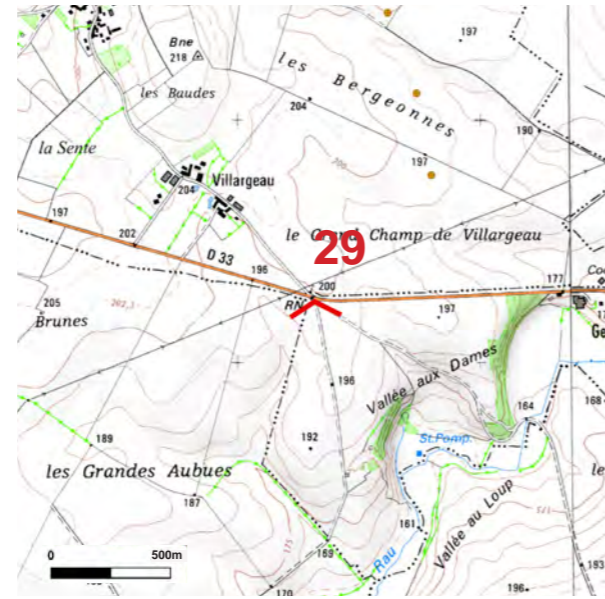
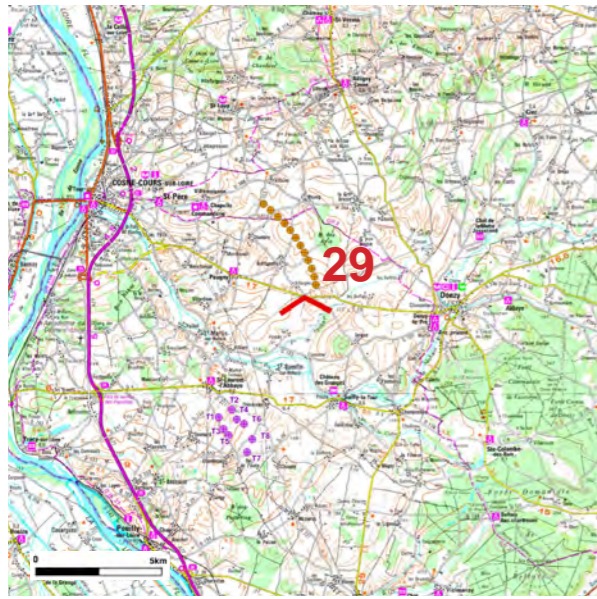
Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un axe de communication important qui traverse le plateau agricole au nord du site éolien et qui offre des vues panoramiques sur le paysage environnant.

Distance à la première éolienne : 5380 m
Angle du panorama : 120°
Azimut : 132°

- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pouigny ■ Dampierre-Bouhy





Commentaires paysagers

En quittant Pouigny sur la RD 33 dans la direction de Donzy les vues se dégagent vers le vaste plateau agricole du Donziais, le projet éolien apparaît latéralement et très nettement dans les deux sens. Le projet éolien s'intègre parfaitement dans la grande échelle de ce vaste plateau ouvert. Sous cet angle le projet éolien forme un ensemble relativement cohérent. Une covisibilité est perceptible entre le clocher de l'église classée de Suilly-la-Tour qui émerge de la vallée du Nohain à gauche du chemin, la respiration visuelle entre l'église et le projet éolien relativise l'importance de cette covisibilité (voir photomontage ci-dessous).

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un axe de communication important qui traverse le plateau agricole au nord du site éolien et qui offre des vues panoramiques sur le paysage environnant.

Distance à la première éolienne : 5496 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 177°

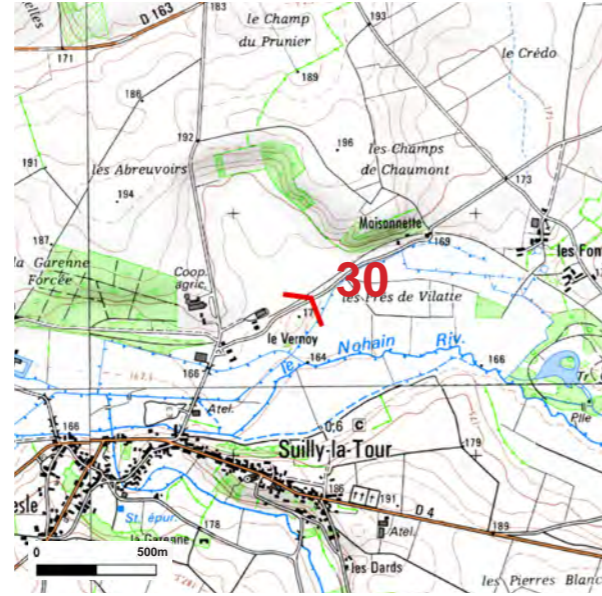
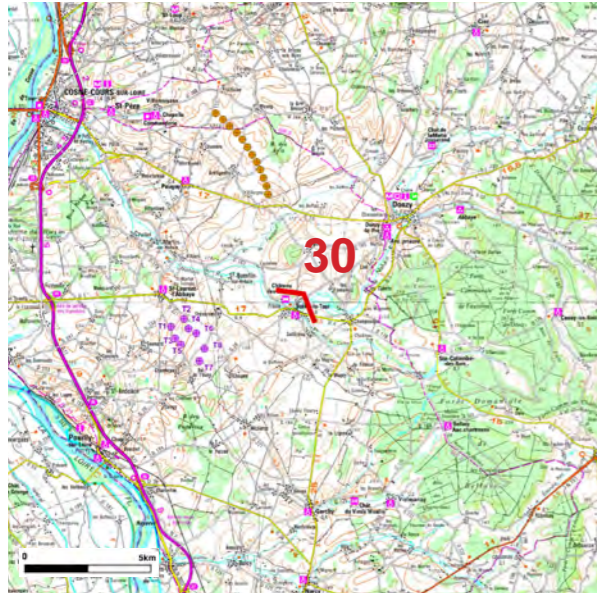
- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pouigny ■ Dampierre-Bouhy

Cadrage 60°









Distance à la première éolienne : 4637 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 218°

Commentaires paysagers

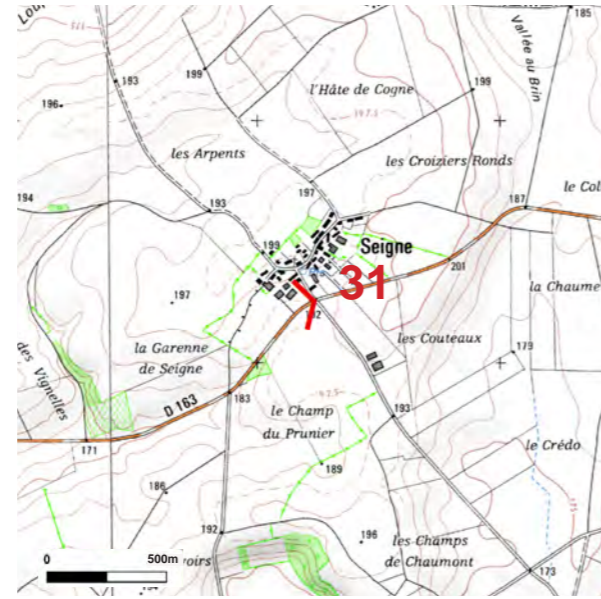
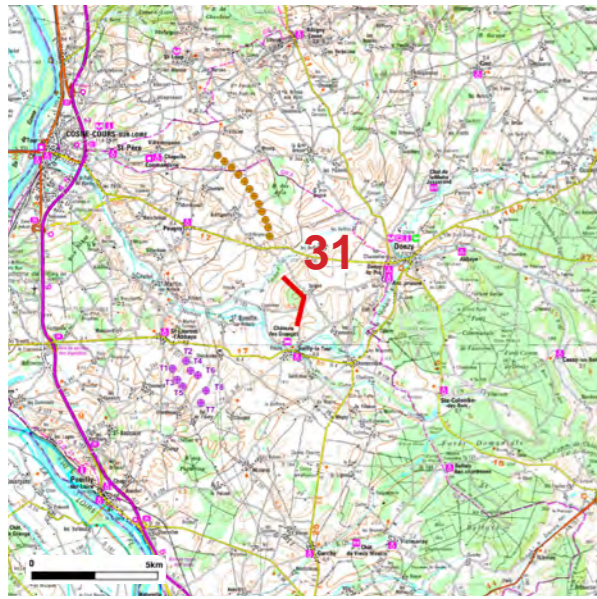
A partir de la route entre Donzy et Suilly-la-Tour, la route est orientée vers le projet éolien et l'église classée de Suilly-la-Tour qui émerge au milieu de la végétation, cependant le cadre topographique de la vallée du Nohain et la végétation en avant-plan masque entièrement la perception des éoliennes. Aucune covisibilité de ce fait n'est perceptible.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien sur un monument historique proche du parc éolien projeté, il s'agit ici d'un point de vue à partir de la vallée du Nohain où les vues sont très filtrées.

- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pougny ■ Dampierre-Bouhy





Commentaires paysagers

A partir de la RD 163 les perceptions vers le projet éolien sont très atténuées par la frange boisée dense qui entoure le hameau de Seigne.
 Du fait de la configuration du village, l'orientation des rues et la ceinture verte qui entoure le hameau, les impacts visuels seront très limités.
 Le projet éolien apparaît de façon très diffus à travers la végétation.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un hameau environnant le parc éolien, il s'agit ici d'un hameau situé sur le plateau du Donziais.

Distance à la première éolienne : 11676 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 254°

- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pougny ■ Dampierre-Bouhy





Commentaires paysagers

Perception à partir de la route de Suilly-la-Tour au niveau de la sortie de la commune de Donzy-le-Près, à cet endroit la route quitte la vallée du Nohain pour monter sur le plateau du Donziais. Le coteau constitue un écran visuel qui bloque toute perception du parc éolien.

Le point de vue se trouve à proximité de monuments historiques classés, notamment de l'église de Saint-Martin-des-Près, ce monument étant situé au sein de la vallée du Nohain, le cadre topographique de la vallée et la végétation en avant-plan bloquent les vues lointaine aussi aucun impact visuel n'est à craindre.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir de la sortie sud de la commune.

Distance à la première éolienne : 8377 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 253°

- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pougny ■ Dampierre-Bouhy





Commentaires paysagers

A partir de la RD 163 en sortie de village, la route est orientée vers le projet éolien, une covisibilité avec l'église de Notre-Dame du Pré (à gauche sur le photomontage) est potentiellement possible, cependant le cadre topographique de la vallée du Nohain et la végétation en avant-plan empêche tout impact visuel.

Critères de sélection du point de vue

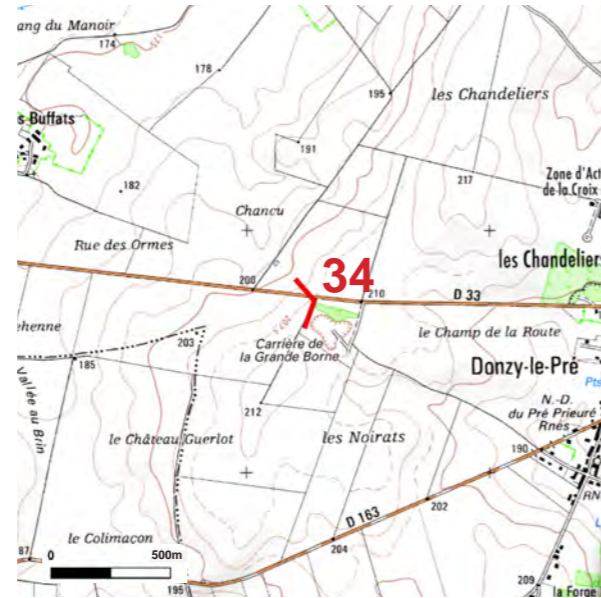
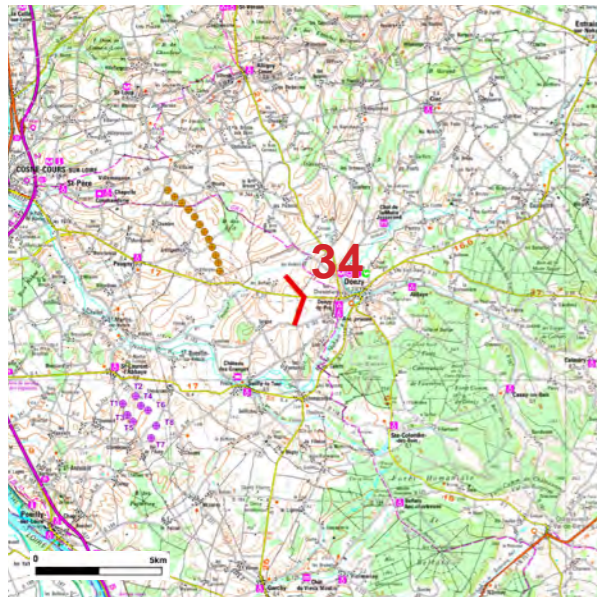
Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un monument historique environnant le parc éolien, il s'agit ici d'un point de vue à partir de la commune de Donzy-le-Pré.

Distance à la première éolienne : 8694 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 209°

- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pougny ■ Dampierre-Bouhy



Vue à partir de la sortie est de Saint-Laurent l'Abbaye (RD 221)



Commentaires paysagers

A partir de la RD 33 vers Pougny la départementale offre des vues panoramiques sur le plateau du Donziais, le projet éolien apparaît latéralement à gauche de la route. Le projet éolien est masqué partiellement par un avant-plan topographique. Une intervisibilité est perceptible avec le parc éolien de Pougny. Vu l'ampleur de la respiration visuelle entre les deux parcs l'interaction visuelle est plutôt modérée.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un axe de communication important qui traverse le plateau agricole au nord du site éolien et qui offre des vues panoramiques sur le paysage environnant.

Distance à la première éolienne : 7924 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 259°

- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pougny ■ Dampierre-Bouhy



- PERCEPTIONS À PARTIR DE L'HABITAT :

Les communes de vallées bénéficient nettement de l'écran topographique des coteaux et des franges boisées qui entourent les villages, les photomontages montrent bien que les perceptions du projet éolien à partir de l'habitat sont très atténuées en agglomération (photomontages 5,7,13,24). En sortie de village les perceptions sont souvent très filtrées (photomontages 4,9,10,16) ce constat est un peu moins vrai pour les villages du plateau et surtout les sorties d'agglomération qui bénéficient moins de l'écran topographique (photomontages 12,14,15,17) notamment pour les hameaux dont le nombre réduits de bâtiments limite l'ampleur de l'écran visuel.

- PERCEPTIONS À PARTIR DES AXES ROUTIERS ET DU PAYSAGE :

Les **perceptions à partir du plateau** dans un rayon d'environ 3 km du site éolien autour des hameaux (photomontages 18,19) et des axes routiers orientés vers le site éolien sont nécessairement les plus fortes à partir de la RD 4 (photomontages 2 et 3). Les **perceptions à partir des points hauts**, assez rares et souvent ponctuels, permettent d'avoir une vue d'ensemble du projet éolien, comme à partir de la butte de Saint-Andelain (photomontage 20) ou à partir de la RD 33 (photomontages 29 et 34).

Les **perceptions à partir des vallées** sont très atténuées du fait du cadre topographique et végétal (photomontages 25,26,27).

- COVISIBILITÉS AVEC LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX :

- Paysages remarquables :

Au niveau des **sites protégés et ZPPAUP (AVAP)**, le **site de Donzy** ne présente aucune visibilité du fait des écrans bâtis et topographiques, voir photomontages 32 et 33 (vallée du Nohain).

Le Val de Loire et les coteaux et vignobles de Pouilly qui sont orientés vers la Loire présentent peu de visibilités avec le projet éolien (photomontage 21).

- Monuments historiques :

Au niveau du village de **Saint-Laurent-l'Abbaye** et de ses monuments classés aucune visibilité significative ne peut être perçue à partir du centre de l'agglomération (photomontages 7,8). Une légère visibilité est perceptible à l'extérieur du village à partir de la RD 4 mais l'église et le prieuré dans l'axe de la route sont peu identifiés à cette distance, de plus le parc éolien est décalé sur la droite de la route aussi l'impact visuel est limité (photomontages 2 et 23).

Si aucune visibilité n'est possible à partir du village de **Suilly-la-Tour** son église classée constitue à partir du plateau un point de repère très visible dans le paysage (photomontage 29), une visibilité est possible à partir de la RD 33 mais espacé par un angle de 45°.

Le **château de Mocques** est masqué par la végétation (photomontage 26).

Les églises classées de **Donzy-le-Pré** ne sont pas affectées par des covisibilités du fait de leur position au sein de la vallée du Nohain (photomontage 32).

- IMPACT VISUEL CUMULÉ :

Aucun **projet éolien** construit n'est présent à moins de 20 km du site projeté, on trouve cependant un projet accordé à proximité du site projeté.

Ce parc de 12 éoliennes se présente sous la forme d'une ligne étirée (photomontages 20, 28 et 34). Il n'implique pas d'interactions visuelles contradictoires avec le présent projet.

- CONCLUSION :

L'analyse des perceptions visuelles intermédiaires permet d'écarter les risques de covisibilités significatives avec les monuments historiques protégés de Saint-Laurent-l'Abbaye, Suilly-la-Tour et Donzy-le-Pré ainsi que l'impact visuel sur les sites et ZPPAUP (AVAP).

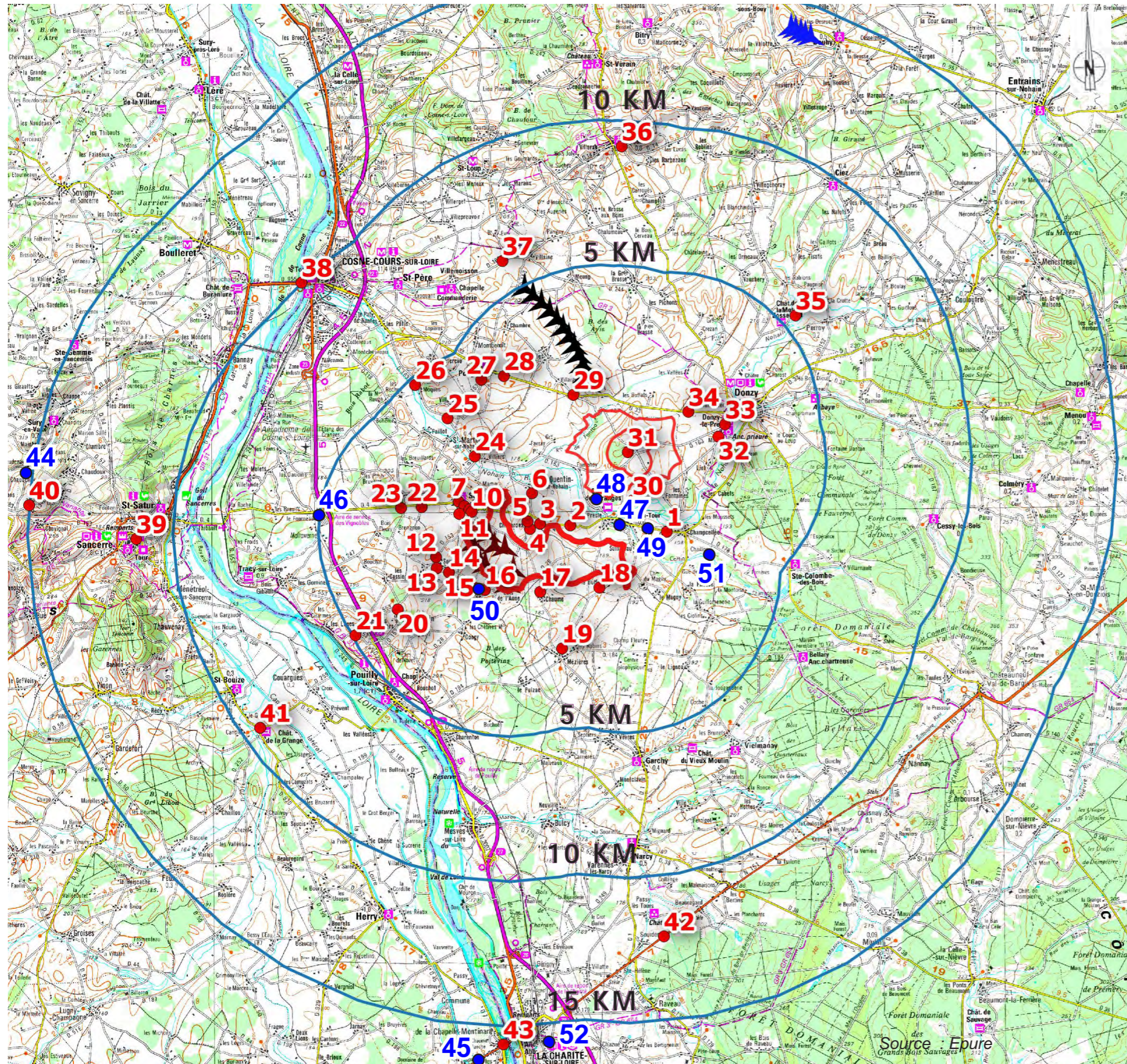
Les perceptions à partir de l'habitat sont généralement très atténuées à part très ponctuellement pour les hameaux situés sur le plateau.

Les impacts visuels les plus marquants sont perçus à partir de la départementale 4 orientée vers le site éolien et à partir des chemins ruraux qui traversent le parc éolien. L'impact global est très relatif car ces routes sont fréquentées de façon modérée et par un trafic essentiellement local. L'impact visuel à partir de la RD 33 est fort mais les perceptions ponctuelles et dynamiques se font de façon latérale.

Méthodologie - Justification du choix des photomontages éloignés

Numéro du photomontage	Nom du photomontage	Thème majeur du point de vue	Justification du choix du photomontage
35	Perroy - Château de la Motte-Josserand, 14e, 15e et 17e s.	Patrimoine	Évaluation de la covisibilité potentielle avec le château classé.
36	Aligny-Cosne - RD 14	Paysage	Perception à partir des Collines de la Puisaye du parc éolien projeté.
37	Villemoisson - RD 168	Paysage	La départementale 168 est un axe de desserte locale qui offre une perception privilégiée de l'impact visuel cumulé entre le projet éolien et le parc éolien de Pougny.
38	Cosne-Cours-sur-Loire - Pont sur la Loire Églises Saint-Jacques et Saint-Aignan classées	Patrimoine	Évaluation de l'impact visuel du projet éolien à partir du point de vue le plus exposé visuellement.
39	Sancerre - Belvédère César	Paysage	Point de vue remarquable sur la vallée de la Loire à partir en frange du centre ancien de Sancerre.
40	Chavignol - Belvédère	Paysage	Point de vue remarquable sur la vallée de la Loire à partir d'un belvédère aménagé.
41	Saint-Bouize - Château de Lagrange-Montalivet - RD 59	Patrimoine	Évaluation de l'impact visuel du projet éolien à partir du château classé.
42	Varennes-lès-Narcy - Château de Passy-les-Tours	Patrimoine	Évaluation de l'impact visuel du projet éolien à partir du château inscrit.
43	La Charité-sur-Loire - Pont sur la Loire	Patrimoine	Site UNESCO de l'église prieurale Notre-Dame. Monuments historiques protégés : pont sur la Loire inscrit et églises classées et inscrite (Notre-Dame, Saint-Laurent et Saint-Pierre) potentiellement perçues à partir de la traversée de la Loire. Évaluation de l'impact visuel du projet éolien à partir du point de vue le plus exposé visuellement.
44	Belvédère de Verdigny - Rd 134E	Paysage	Point de vue remarquable sur la vallée de la Loire à partir de la départementale 134, covisibilité avec la butte de Sancerre.
45	La Charité-sur-Loire - Route de Bourges	Patrimoine	Site UNESCO de La Charité. Perception du parc éolien projeté à partir d'un axe de perception important axé vers le site de La Charité-sur-Loire.
46	Aire des Vignobles - Autoroute A77	Infrastructure	Perception du parc éolien projeté à partir d'un axe de perception majeur du territoire.
47	Suilly-la-Tour - Chevet de l'église Saint-Symphorien	Patrimoine	Évaluation de l'impact visuel du parc éolien projeté à partir de l'église classée.
48	Suilly-la-Tour - Château des Granges	Patrimoine	Évaluation de la covisibilité potentielle avec le château inscrit.
49	Suilly-la-Tour - Rd 4	Patrimoine	Évaluation de la covisibilité potentielle avec l'Église Saint Symphorien dans l'axe de la départementale 4.
50	Saint-Andelain - Hameau de Chambeau	Habitat	Perception du parc éolien projeté à partir des franges du hameau.
51	Forges de Challoy	Patrimoine	Évaluation de la covisibilité potentielle avec les Forges de Challoy.
52	La Charité-sur-Loire - GR 654	Patrimoine	Évaluation de la covisibilité potentielle avec le chemin de Compostelle.

Méthodologie - Justification du choix des photomontages éloignés



PHOTOMONTAGES INITIAUX ●

PHOTOMONTAGES COMPLÉMENTAIRES ●

- Paysage :


- 44 - Belvédère de Verdigny
- 46 - Aire des vignobles (A77)


- Patrimoine :

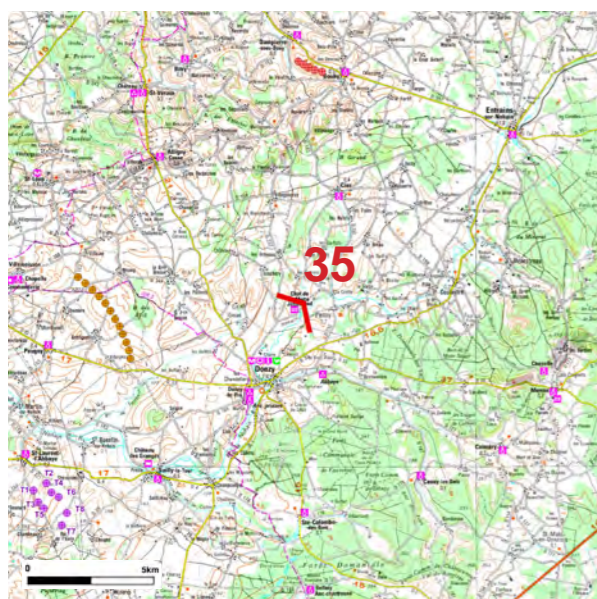
- 45 - La Charité-sur-Loire (Unesco)
- 47-49 - Suilly-la-Tour : vue proche et éloignée
- 48 - Château des Granges (Suilly-la-Tour)
- 50 - Hameau de Chambeau (Saint-Andelain)
- 51 - Forges de Challoy (Suilly la Tour)
- 52 - Chemins de Compostelle (La Charité)

34 Repérage des photomontages de l'état initial

44 Repérage des photomontages complémentaires

 Aire d'étude rapprochée

 Parc éolien accordé



Commentaires paysagers

À partir de la voie d'accès au château de la Motte-Josserand on peut percevoir les éoliennes du parc éolien de Pougny de façon partielle et peu prégnante, les éoliennes projetées à plus de 12 km sont masquées par l'avant-plan boisé.

Le parc éolien projeté est masqué intégralement par le château et la végétation, aucune covisibilité ne sera perceptible même hors période de végétation.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un monument historique protégé, le château de la Motte-Josserand qui est un château classé, il s'agit ici d'une perception à partir de la route d'accès au monument.

Distance à la première éolienne : 12 882 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 227°

- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pougny ■ Dampierre-Bouhy

Cadrage 60°

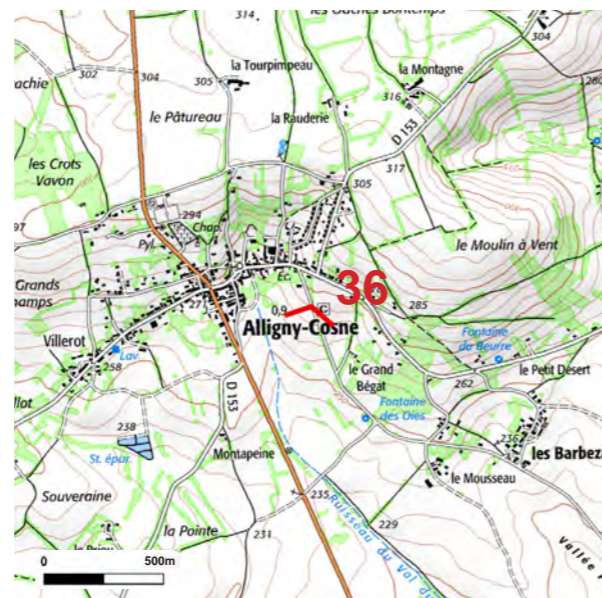
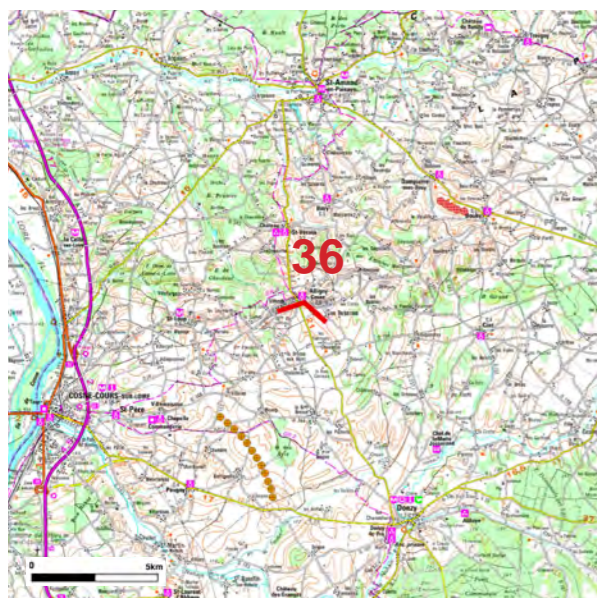




*Parc éolien
de Pougny*



Pour restituer le réalisme du photomontage à 60°, il est vivement conseillé de l'observer courbé sur un arc de cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2XA3)



Commentaires paysagers

Alligny-Cosne implanté sur les flancs de coteau des collines de la Puisaye offre en sortie de village une vue remarquable sur l'ensemble de la plaine du Donziais.
 Sur la route départementale 14 qui se dirige vers Bouhy on peut observer une vue privilégiée sur le projet éolien et une intervisibilité avec le parc éolien de Pougny (accordé).
 Le parc éolien de Pougny est perceptible en avant-plan, les deux parcs, qui se superposent, s'accordent bien visuellement, chaque parc reste bien distinct malgré l'éloignement (avec la distance les deux parcs pourraient fusionner visuellement).

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir des collines de la Puisaye, il s'agit ici d'une perception à partir d'un point de vue non aménagé en sortie du village.

Distance à la première éolienne : 14 034 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 191°

- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pougny ■ Dampierre-Bouhy

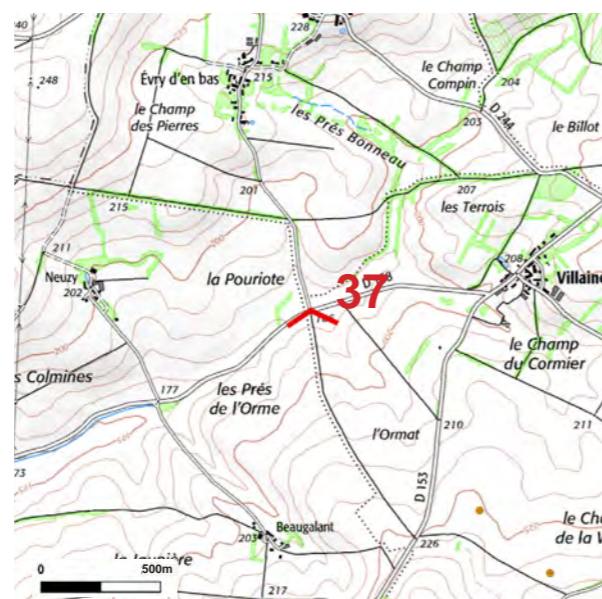
Cadrage 60°







Pour restituer le réalisme du photomontage à 60°, il est vivement conseillé de l'observer courbé sur un arc de cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2XA3)



Commentaires paysagers

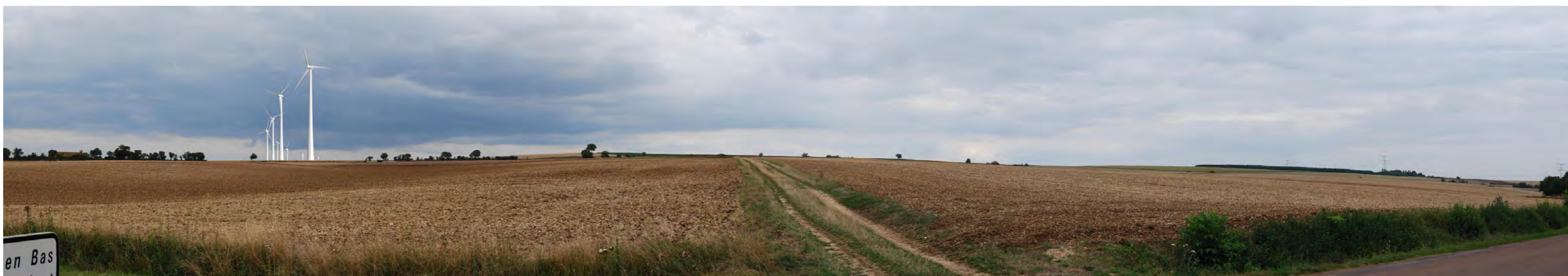
La RD 168 qui relie Cosne-Cours-sur-Loire à Entrains-sur-Nohain passe ici au sein d'une petite vallée, l'avant-plan topographique et la végétation en avant-plan bloquent les vues lointaines. Le parc éolien de Pougny en avant-plan est très présent mais le projet éolien Vents de Loire n'est pas perceptible.

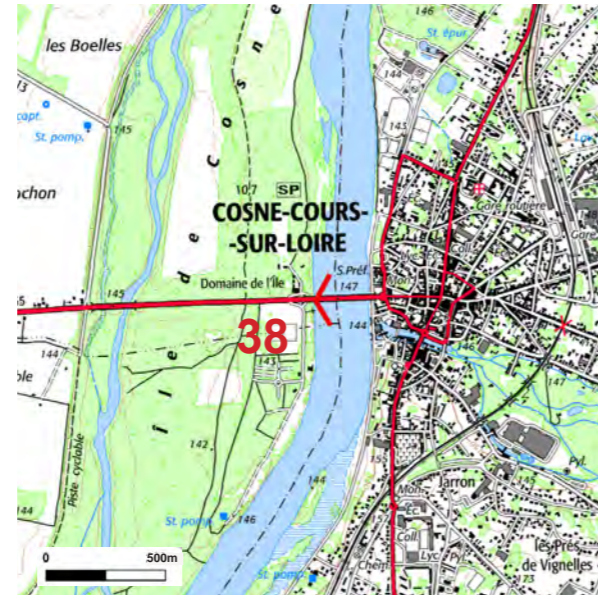
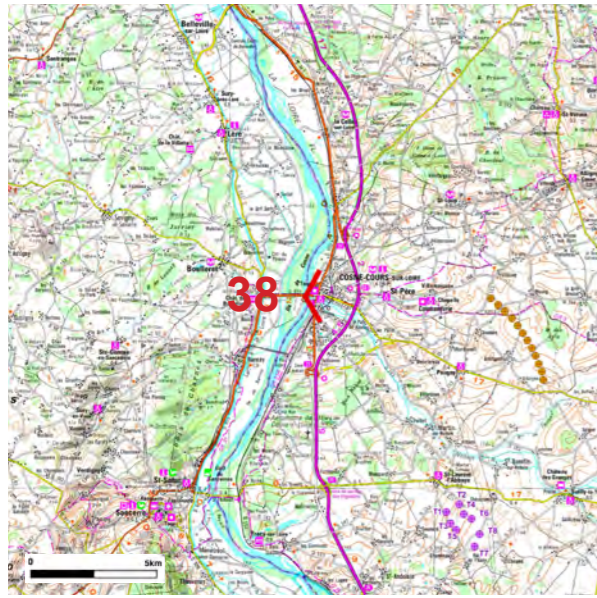
Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un axe de communication qui longe la partie nord du plateau agricole du Donziais.

Distance à la première éolienne : 9 329 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 176°

- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pougny ■ Dampierre-Bouhy





Commentaires paysagers

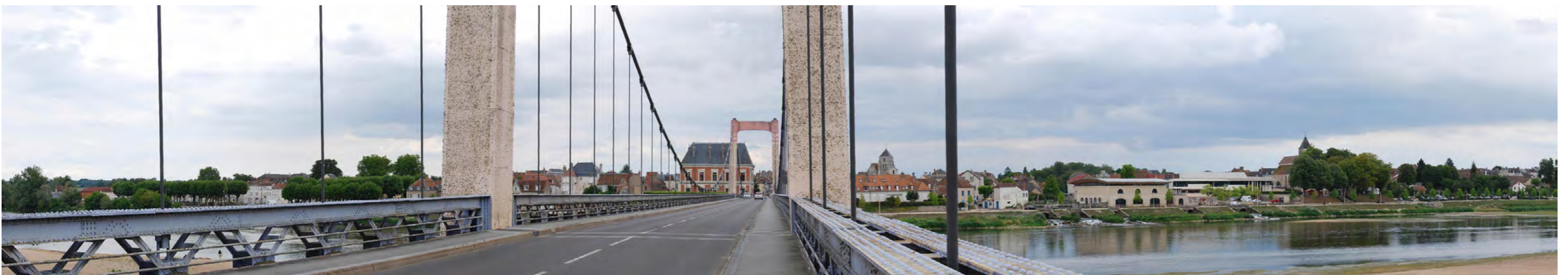
A partir de la RD 955 à Cosne-Cours-sur-Loire et du viaduc sur la Loire la route est orientée vers le parc éolien de Pougny qui n'est pas perceptible, c'est le cas également pour le projet éolien Vents de Loire qui est beaucoup plus éloigné.

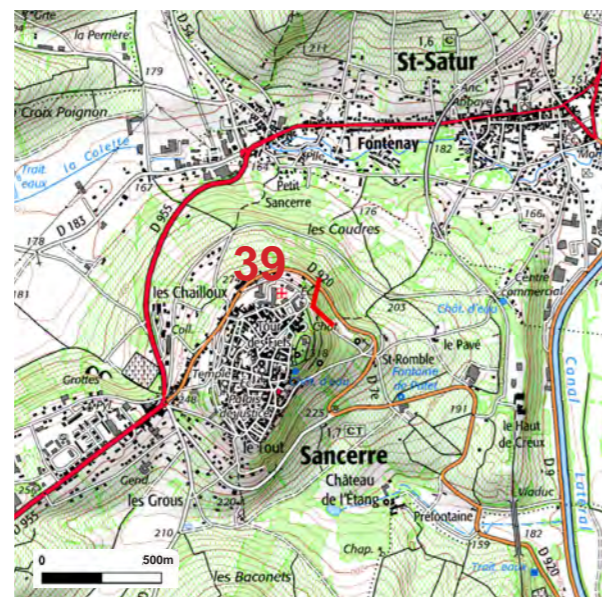
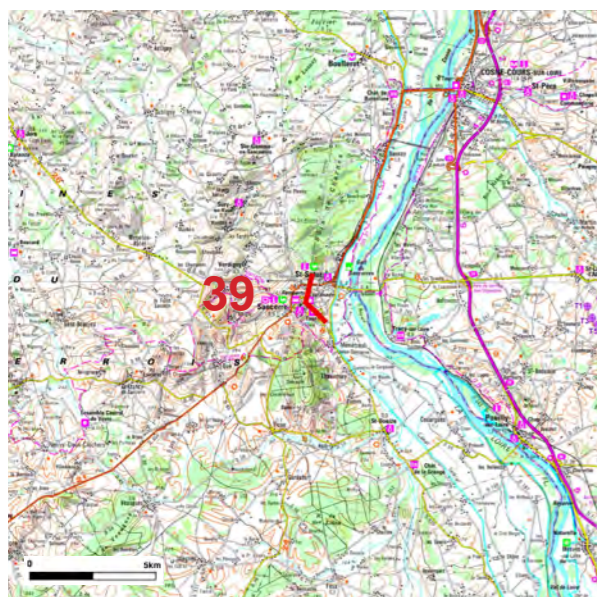
Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien impliquant un monument historique protégé et notamment l'église Saint-Jacques (M.H classé) ainsi que la ZPPAUP de Cosne-Cours-sur-Loire.

Distance à la première éolienne : 10 634 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 89°

- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pougny ■ Dampierre-Bouhy





Commentaires paysagers

A partir des remparts de Sancerre et du belvédère César (site classé) des collines du Sancerrois on peut observer un panorama remarquable sur le Val de Loire, le plateau Donziais et les monts du Morvan à l'horizon.

Le projet éolien est intervisible avec le parc éolien de Pouigny et de Dampierre-sur-Bouhy (accordés). Le parc éolien de Pouigny est perceptible en arrière-plan, les deux parcs sont séparés visuellement par une respiration significative, à distance les deux parcs présentent un aspect linéaire plus ou moins étiré. L'impact visuel sur le panorama est marqué mais non prégnant, les parcs éoliens sont comme des points de repère dans ce vaste panorama qui s'étend sur plusieurs centaines de kilomètres.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un belvédère remarquable.

Distance à la première éolienne : 11 676 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 73°

- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pouigny ■ Dampierre-Bouhy

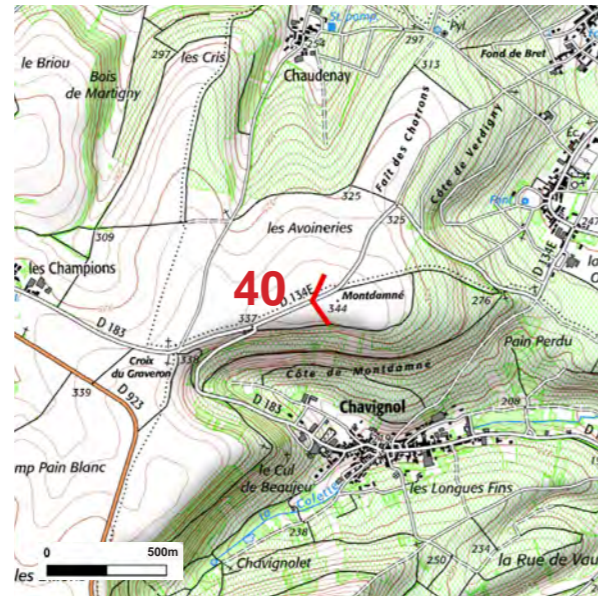
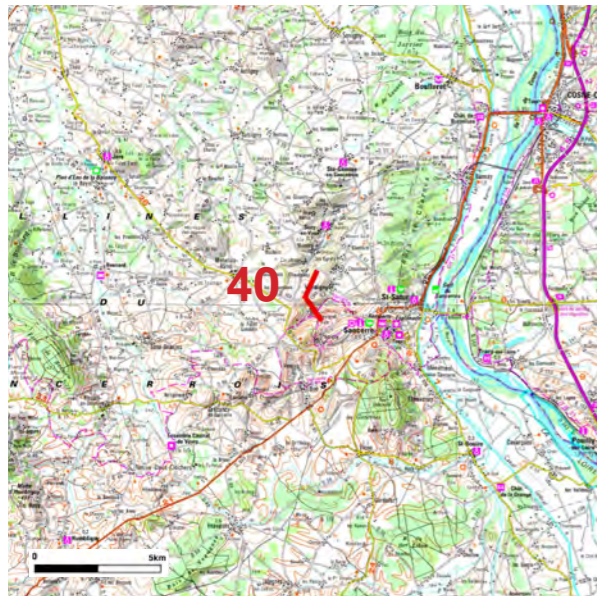
Cadrage 60°







Pour restituer le réalisme du photomontage à 60°, il est vivement conseillé de l'observer courbé sur un arc de cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (à partir de 2023).



Commentaires paysagers

A partir du belvédère de Chavignol situé sur les collines du Sancerrois on peut observer un panorama remarquable sur le Val de Loire, le plateau Donziais et les monts du Morvan à l'horizon. Le projet éolien est intervisible avec le parc éolien de Pouigny et de Dampierre-sur-Bouhy (accordés).

Le parc éolien de Pouigny est perceptible en arrière-plan, les deux parcs sont séparés visuellement par une respiration significative, à distance les deux parcs présentent une aspect linéaire plus ou moins étiré. L'impact visuel sur le panorama n'est pas marquant, les parcs éoliens sont comme des points de repère dans ce vaste panorama qui s'étend sur plusieurs centaines de kilomètres.

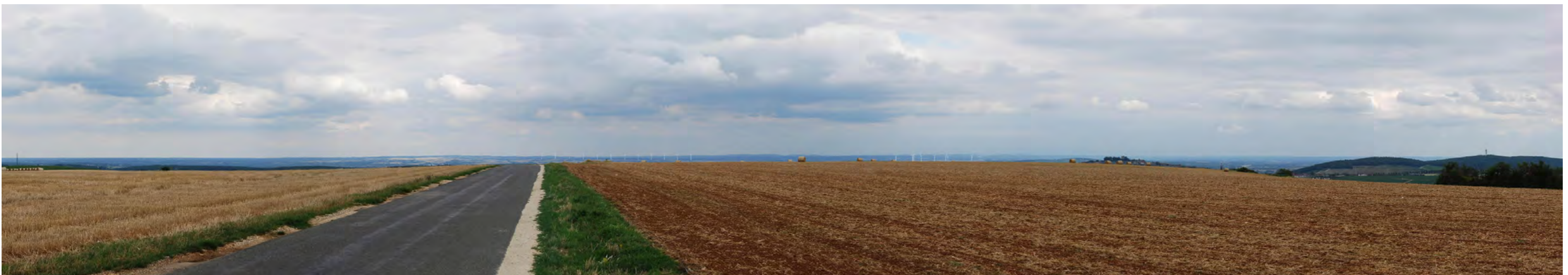
Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un belvédère remarquable.

Distance à la première éolienne : 15 296 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 85°

- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pouigny ■ Dampierre-Bouhy

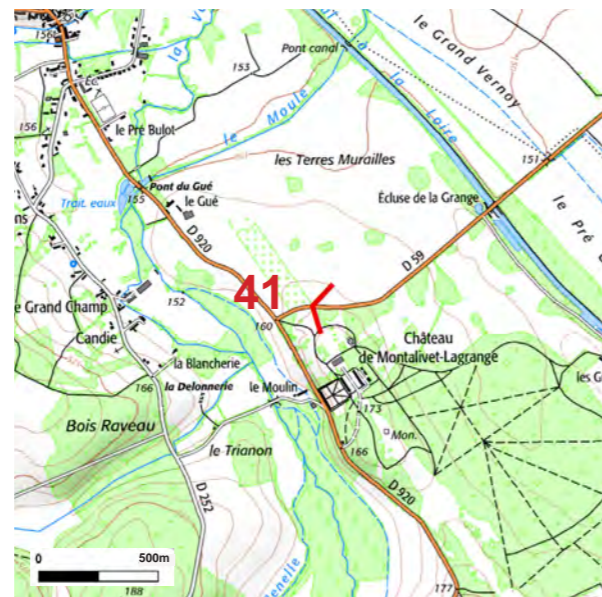
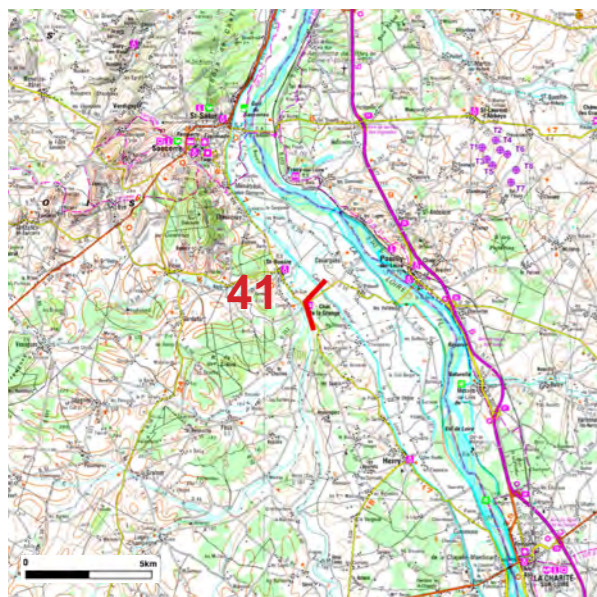
Cadrage 60°







Pour restituer le réalisme du photomontage à 60°, il est vivement conseillé de l'observer courbé sur un arc de cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2XA3)



Commentaires paysagers

À partir de la départementale 59 qui descend vers les bords de Loire on ne peut pas percevoir les éoliennes du projet éolien de Vents de Loire, les éoliennes projetées à plus de 9 km sont masquées par l'avant-plan boisé des coteaux qui bordent la vallée de la Loire. Aucune covisibilité significative ne s'observe même hors période de végétation.

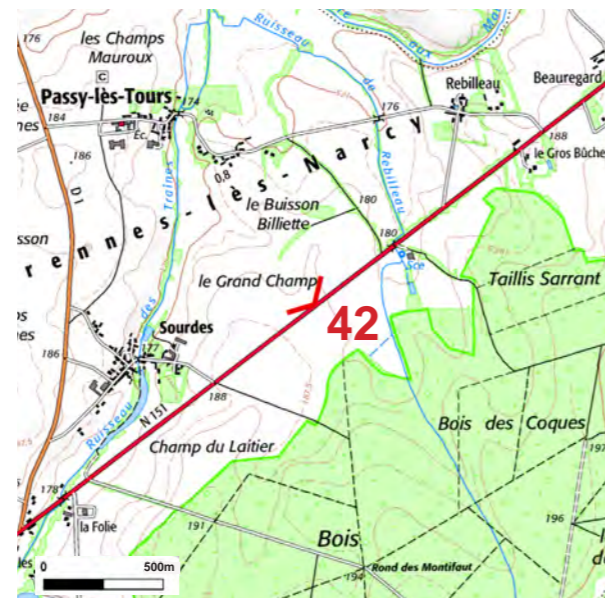
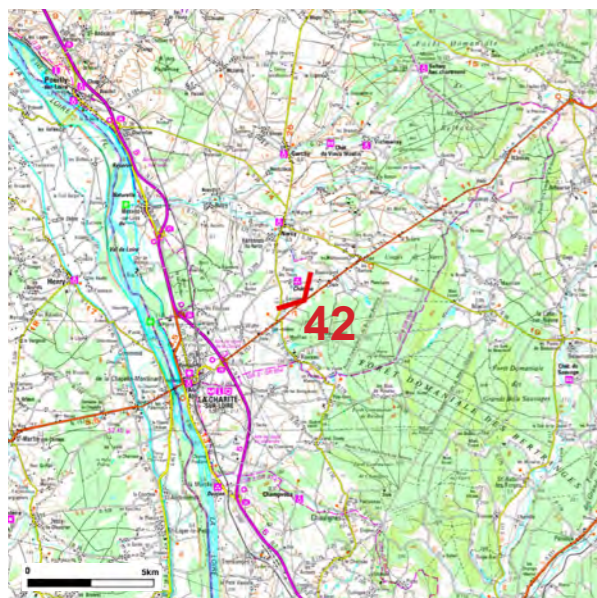
Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un monument historique protégé. Le château de Lagrange-Montalivet est un château classé, il s'agit ici d'une perception à partir d'une route qui longe le parc du château.

Distance à la première éolienne : 9 545 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 103°

- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pougny ■ Dampierre-Bouhy





Commentaires paysagers

À partir de la nationale 1, qui est un axe très fréquenté entre Clamecy et La Charité-sur-Loire, on peut apercevoir le château de Passy-les-Tours, les éoliennes projetées à plus de 13 km sont partiellement masquées par les avant-plans boisés. Le parc éolien de Pouigny localisé à près de 20 km en arrière-plan est quasiment imperceptible. Aucune covisibilité significative ne s'observe même hors période de végétation.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un monument historique protégé, le château de Passy les Tours qui est un château inscrit.

Distance à la première éolienne : 13 385 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 313°

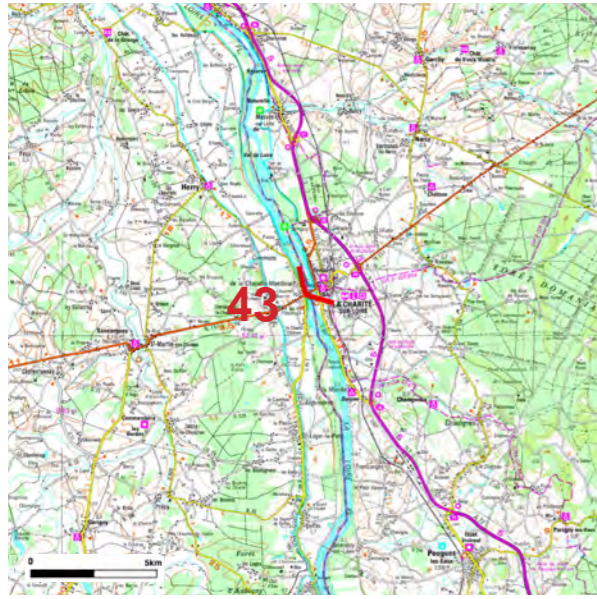
- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pouigny ■ Dampierre-Bouhy
 Cadrage 60°







Pour restituer le réalisme du photomontage à 60°, il est vivement conseillé de l'observer courbé sur un arc de cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2XA3)



Commentaires paysagers

A partir de la RN 151 qui franchit la Loire à La Charité-sur-Loire le projet éolien des Vents de Loire est très légèrement perceptible à gauche de la photo dans l'axe de la vallée (à gauche de la photo). Quelques pales dépassent mais aucune covisibilité significative ne s'observe même hors période de végétation, en outre cette perception latérale à plus de 15 km est très éloignée des monuments protégés.

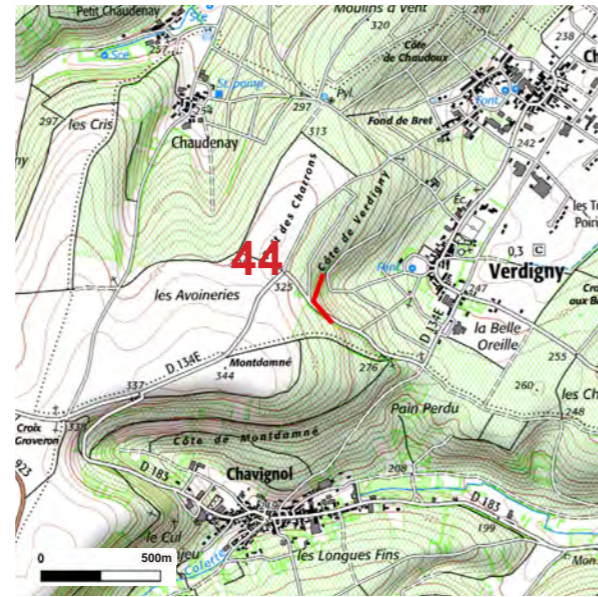
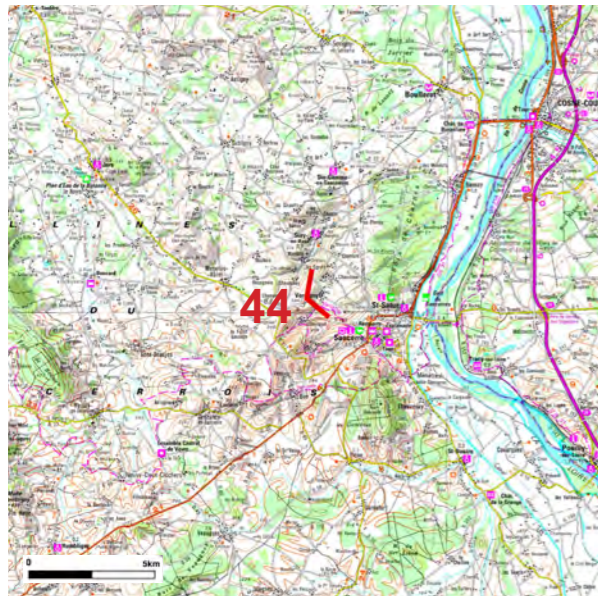
Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien impliquant plusieurs monuments historiques protégés et un site inscrit à l'UNESCO notamment l'Abbatiale Notre-Dame (M.H classé) dans l'axe de la route et le château prioral à gauche.

Distance à la première éolienne : 15 967 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 46°

- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pougny ■ Dampierre-Bouhy





Commentaires paysagers

A partir des collines du Sancerrois et en descendant du plateau en direction du village de Verdigny, la départementale 134 offre un panorama saisissant sur la vallée de la Loire, la cité perchée de Sancerre et à l'horizon une perception du projet éolien.

Le photomontage comprend 3 parcs éoliens, deux parcs éoliens accordés, celui de Pouigny et de Dampierre-sur-Bouhy et le parc éolien projeté. Ces parcs s'enchaînent de façon assez régulière le long de la ligne d'horizon. Le projet éolien n'est pas prégnant dans le panorama, le village de Verdigny en avant-plan, puis les collines qui accompagnent la vallée de la Loire, dont la butte de Sancerre, sont autant de point focaux qui attirent l'oeil d'emblée.

Le parc éolien projeté se présente sous la forme d'une ligne un peu moins régulière que ses voisines.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un point de vue remarquable mettant en évidence une covisibilité entre le projet éolien et la butte de Sancerre.

Distance à la première éolienne : 14 586 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 79°

- Code couleur des parcs éoliens : ■ Vents de Loire ■ Pouigny ■ Dampierre-Bouhy
 Cadrage 60°

